Département du Rhône | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | 2me Circonscription - LYON

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Jean MERCIER

Croix du Combattant 1939-1945
Chevalier de la Légion d'Honneur
Ex-chargé de cours à la Faculté
Avocat à la Cour d'Appel
Adjoint au Maire de LYON

Chers concitoyens, chers amis,

Faut-il me présenter à vous ? Candidat dans cette deuxième circonscription si attachante puisqu'elle réunit paradoxalement le cœur de la presqu'île, les vieux quartiers de LYON et les ensembles nouveaux qui vont d'Ecully et de Saint-Rambert aux limites de Ste-Foy, **HABITANT NOTRE VILLE DEPUIS TOUJOURS,** héritier de traditions familiales qui m'ont appris comment il fallait servir la cité, **QUOTIDIENNEMENT EN CONTACT AVEC VOUS,** je connais bien vos problèmes et depuis de nombreuses années déjà, aux côtés de **notre Maire Louis Pradel qui m'apporte ici son appui total,** je m'efforce de les résoudre. J'aspire à faire mieux encore et très simplement je vous demande de m'élire. Notre pays doit avoir de bons administrateurs et **notre Lyon, en pleine expansion, a besoin d'une aide sur le plan national.** J'ai l'ambition d'agir efficacement à ce double point de vue.

Je suis investi certes d'une étiquette politique, celle de la F.G.D.S. mais j'entends bien que les vieilles classifications de droite ou de gauche sont aujourd'hui dépassées et je ne suis guère un homme de parti bien que fidèle depuis vingt-cinq ans aux mêmes amis. La Fédération représente cependant pour moi d'abord, un grand effort **d'union,** ensuite, l'abandon de tout sectarisme, enfin et surtout, **l'espoir,** par des engagements précis **d'apaiser un peu la peine des hommes.** Voici très incomplet hélas et peut-être mal connu de vous, nos moyens financiers étant limités, **ce qui nous singularise encore,** notre

PROGRAMME RESUMÉ

— **JUSTICE SOCIALE**

L'augmentation de la production et les progrès de la technique devraient toujours entraîner un relèvement continu du niveau de vie. Une véritable démocratie ne peut se contenter d'affirmer des droits politiques : elle suppose la reconnaissance de droits économiques et sociaux assurant les égalités essentielles entre tous.

— **Le droit au travail** exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, **LE PLEIN EMPLOI et une politique préventive de reconversion.**

— **Le droit à la santé** exige l'extension et la modernisation des hôpitaux, des salaires décents pour les personnels hospitaliers, une aide accrue à la recherche médicale, la généralisation des conventions **NEGOCIEES** entre le corps médical et la sécurité sociale, la création d'un office central des industries pharmaceutiques.

— **Le droit au logement** EXIGE LA CONSTRUCTION DE 600.000 LOGEMENTS PAR AN, DONT 350.000 LOGEMENTS SOCIAUX, la prééminence de l'initiative publique en matière d'urbanisme, la création d'un organisme financier public accordant pour le logement des crédits de longue durée.

— Le droit à la solidarité nationale exige :

— **pour les handicapés,** l'accroissement des crédits pour la réadaptation.

— **pour les anciens combattants et les victimes des guerres** entre autres légitimes satisfactions, le respect du rapport constant.

— pour les **rapatriés d'Algérie :** l'indemnisation sur la base de la Loi de 1946 relative aux dommages de guerre, indemnisation d'ailleurs légalement prévue.

— pour les **personnes âgées :** l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité.

— **pour les familles** et entre autres, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

PROMOTION DE LA FEMME

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle, ce qui suppose :

- **l'organisation du travail à mi-temps,**
- l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire.
- Le respect du principe « A travail égal, salaire égal ».
- Le remboursement à 100 % des congés de maternité.
- Le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.
- L'égalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

— LA PRIORITE DES PRIORITES A L'EDUCATION NATIONALE

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.

— LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISÉ

La Paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux. L'arme atomique peut détruire l'Humanité. Les plus grands savants et les plus hautes autorités spirituelles ont lancé à cet égard des avertissements solennels. Nous proposons :

- La renonciation à la force de frappe atomique et sa reconversion à des fins pacifiques.
- Une action cohérente de la France en faveur du désarmement général, simultanée et contrôlée par la participation de notre pays à la Conférence de Genève, la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires et la proposition d'un plan de désarmement progressif et d'un accord général contre la dissémination des armes nucléaires.
- Une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique par la réforme de l'Alliance Atlantique PAR UN REGLEMENT NEGOCIÉ sous le contrôle international de la guerre au Vietnam, par un pacte européen de sécurité collective et par la réunion d'une CONFERENCE MONDIALE SUR LA COEXISTENCE PACIFIQUE et la sécurité collective.
- Une action énergique de la France pour la construction d'une **EUROPE DES PEUPLES**, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen, élargie à la Grande-Bretagne et aux Etats Scandinaves, liée aux peuples de l'Est européen par des institutions communes.
- Une action concrète de la France en direction du Tiers Monde tendant à assurer par une aide organisée internationalement les besoins des deux milliards d'êtres humains supportant toujours la faim et l'ignorance.

L'engagement solennel est pris de réaliser ce programme. Cet engagement s'accompagnera toujours chez moi, et vous le savez bien, du souci de défendre les LIBERTES LOCALES et notre Ville où tant de tâches restent à accomplir.

Aidé par un jeune ami, **Lucien DURAND,** qui a déjà fait ses preuves comme animateur de maints groupements et que vous pouvez, lui aussi, rencontrer tous les jours en ce LYON où il est, comme moi, depuis sa naissance, je crois pouvoir répondre à votre confiance. Si demain, comme on veut bien le dire, je suis votre Député, nous continuerons par des RENCONTRES FREQUENTES à travailler ensemble pour notre petite et pour notre grande patrie. A notre effort commun correspondra une réussite commune. De tout cœur je vous remercie de....

Votre Vote : Jean MERCIER



Suppléant :

Lucien DURAND

Employé géomètre
Responsable syndical régional
Délégué Cantonal

APPEL A NOS CONCITOYENS

Les soussignés, **SE PLAÇANT SUR UN TERRAIN STRICTEMENT APOLITIQUE, en dehors de tout esprit de parti** et tenant simplement à souligner les qualités dont Jean MERCIER a toujours fait preuve comme élu, demandent **INSTAMMENT** aux électeurs de la deuxième circonscription de voter pour celui qui, suivant l'expression du Maire lui-même « fera un bon député de LYON » :

LE MAIRE DE LYON : Louis PRADEL, M. le Doyen CHAPAS, MM. Francisque COLLOMB, DONJON, GIRARD, GISCLON, LAURENT, MARQUE, Mme MAURICE, MM. RIGAL, SEIVE, Adjoints au Maire de LYON, MM. BARADUC, BONNARDEL, BOUCHER, COMBE, CONCHONNET, DEVAY, Mlle G. DUJARDIN, MM. JOURDAN, LORENZI, OCTOBON, Marcel RIVIERE, R. WOLVILLE, Conseillers Municipaux.

Joannès MERCIER, Ancien Vice-Président du Conseil Général du Rhône, Ancien Adjoint au Maire de LYON.

IMP. J. LORGE 37, Quai Fulchiron - LYON